

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{re}
NIVERLET, libraires ;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 55 minut. soir, Omnibus.
4 — 30 — — Express.
3 — 47 — — matin, Express-Poste.
9 — 4 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — matin, Omnibus.
6 — 23 — — soir, Omnibus.
9 — 28 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 2 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Paris, 6 août. — Nous connaissons aujourd'hui
le nom de tous les diplomates qui prendront part à
la réunion de Zurich. Ce sont :

Pour l'Autriche, M. le comte Colloredo, ambas-
sadeur d'Autriche à Rome, premier plénipoten-
tiaire ; M. le comte de Maysenburg, second pléni-
potentiaire.

Pour la Sardaigne : M. le chevalier des Ambrois
de Nevache, vice-président du sénat piémontais,
premier plénipotentiaire ; M. le chevalier Jocteau,
ministre de Sardaigne à Berne, second plénipoten-
tiaire.

Pour la France : M. le baron de Bourqueney, an-
cien ambassadeur de France à Vienne, premier plé-
nipotentiaire ; M. le marquis de Banneville, premier
secrétaire de la légation de France à Vienne, second
plénipotentiaire.

M. Armand et M. le marquis de Caumont Laforce,
attachés au cabinet de S. Exc. M. le ministre des
affaires étrangères, accompagnent M. le baron de
Bourqueney.

La première séance de la conférence aura lieu
très-probablement lundi 8 août.

S. M. le roi de Piémont vient de rappeler, de
Parme et de Plaisance, les commissaires et les au-
torités sardes. D'autre part, on écrit de Bologne que
le transfert des pouvoirs s'est opéré avec l'ordre le
plus parfait.

Il se signe en Vénétie une adresse ayant pour ob-
jet de provoquer un congrès des grandes puissances
après la conclusion définitive de la paix à la confé-
rence de Zurich.

Nous avons parlé d'une pétition qui avait été
signée à Chambéry et adressée au roi Victor-Em-
manuel pour demander la réunion de la Savoie à la
France. *La Gazette de Lyon* nous apporte le texte de
ce document que nous reproduisons plus loin sous
toutes réserves.

C'est le 13 du courant, si nous en croyons le
Globe, que sera close la session du parlement bri-
tannique.

Nous avons dit que l'opinion publique, mieux
éclairée en Angleterre, rendait enfin justice aux
résultats de la paix de Villafranca, et que les
journaux se faisaient l'écho de ce nouveau courant
de l'opinion.

Le *Morning-Post* avoue hautement que les der-
niers événements d'Italie ont « considérablement »
préparé la solution de la question italienne. Il
reconnaît que deux millions et demi d'hommes ont
été délivrés et jouissent aujourd'hui des bienfaits de
la liberté.

Le *Morning-Post* termine en ces termes :

« La proclamation de l'Empereur Napoléon aux
Lombards est accomplie à la lettre. Les Lombards
sont devenus les citoyens d'une grande contrée.

Nous ne sommes donc point surpris d'apprendre
que, dès que les premières impressions d'étonne-
ment et même de désappointement ont été passées,
les Piémontais et les Lombards, comprenant les
solides avantages que la guerre leur a procurés, se
montrent profondément reconnaissants envers l'Em-
pereur Napoléon, et pour ce qui a été fait et pour
les sérieuses améliorations qu'il est aujourd'hui
permis d'espérer.

Nous faisons des vœux bien sincères pour qu'au-
cune complication ne vienne mettre obstacle à la
solution paisible des difficultés actuelles. »

Dans un autre article, le même journal, appré-
ciant les craintes ridicules mises en avant par une
partie de la presse anglaise, s'exprime ainsi :

« Un proverbe anglais dit qu'il est bien difficile
de manger son gâteau et de le garder. Nous croyons
qu'il y a même difficulté pour ces dignes journalis-
tes qui s'évertuent à représenter l'Empereur Napo-

léon se préparant à la guerre contre l'Angleterre et
donnant en même temps des ordres pour désarmer
sur une large échelle.

Il est étrange de voir que les mêmes critiques
qui ont jeté le cri d'alarme à l'époque des discours
de la nouvelle année sont précisément ceux-là
mêmes qui condamnent le plus hautement le traité
de Villafranca. »

En Allemagne, la presse se livre toujours à une
polémique très-irritante.

Les journaux prussiens enregistrent avec empres-
sément les manifestations qui ont lieu dans quelques
Etats confédérés en faveur d'une réforme radicale
de la constitution qui régit la confédération germa-
nique.

Le programme de ces réformes est conçu partout
dans les mêmes termes : « Réorganisation de la
diète germanique, établissement d'un pouvoir cen-
tral et d'un parlement allemand, hégémonie de la
Prusse. »

La presse autrichienne, le *Progrès de Vienne*
entre autres, accuse la Prusse d'ambitionner la
première place dans la Confédération : « Le besoin
de s'agrandir en puissance est écrit, dit ce jour-
nal, au front de la politique de la Prusse. »

D'un autre côté, le différend qui a surgi à la suite
du traité de Villafranca, entre l'Autriche et la
Prusse, et qui a produit une si vive agitation en
Allemagne, n'est pas encore près de finir. Le gou-
vernement prussien attendait avec raison que, après
les explications fournies par lui à la suite des désa-
voux formels du cabinet de Saint-Petersbourg et de
Londres, le comte Rechberg retirerait à son tour
les accusations lancées contre le cabinet de Berlin
dans sa dépêche et dans le manifeste impérial. Il
n'en a rien été, et l'on assure que M. de Schleinitz
se propose de mettre le cabinet autrichien en de-
meure de se prononcer. — Charles Bonsquet.

(Le Pays.)

Voici, d'après une correspondance de la *Gazette
de Lyon*, le texte de la pétition qui circule en Savoie
et qui se couvre de nombreuses signatures :

Sire,

Les grands événements qui ont porté si haut la
gloire de Votre Majesté et ceux qui se répètent
encore indiquent que de nouvelles destinées atten-
dent les populations italiennes.

Les bases du traité de paix qui vient d'être signé
les actes mêmes émanés de votre gouvernement,
proclament la fondation d'une nationalité italienne
nettement dessinée par les Alpes, ainsi que par la
race, les mœurs et la langue de ceux qui sont ap-
pelés à en faire partie.

Ces conditions, Sire, excluent la Savoie. La Sa-
voie n'est pas italienne et ne peut pas l'être.

Quel est donc l'avenir qui lui est réservé ?

Nous espérons, Sire, que Votre Majesté, qui
s'est montrée si chevaleresque envers l'Italie, vou-
dra bien aviser aux intérêts de la Savoie d'une ma-
nière conforme à ses vœux.

CHRONIQUE LOCALE.

La distribution solennelle des prix a eu lieu
hier au Collège au milieu d'une brillante réunion.
Tous les magistrats de notre ville étaient rangés
sur l'estrade autour de M. le Sous-Préfet.

Nous ne nous occuperons pas des détails de la
fête. Nous ne parlerons pas de cette assemblée si
nombreuse, de ces toilettes si fraîches, si élégan-
tes. Nous ne passerons pas en revue tous ces
dessins qui ornaient les murailles et dont l'exécu-
tion fait autant d'honneur au professeur qu'aux
élèves. Nous ne nous arrêterons pas davantage
sur la bonne tenue des jeunes gens. Tout cela
cependant est un témoignage de la bonne direc-

tion que donne M. Dupré à cet établissement. Le
sort de notre collège est assuré entre ses mains.

A une heure, après un morceau exécuté par
la musique de l'École impériale de cavalerie
qui s'est fait entendre à plusieurs reprises pen-
dant la solennité, M. Marçais nous a démontré
dans un discours aussi admirablement écrit que
pensé les avantages de l'émulation, le rôle qu'elle
a joué dans tous les temps et les grandes choses
qu'elle a faites dans toutes les conditions. Après
lui M. Dupré a pris la parole. Nous ne dirons pas
quelle a été l'impression produite par ce discours,
nous ne le pourrions faire en termes assez élo-
giux. Nos lecteurs jugeront, nous avons pu le
sténographier.

JEUNES ÉLÈVES.

Ce n'est pas seulement un devoir pour moi, c'est,
je vous l'assure, un véritable plaisir que de prendre
aujourd'hui la parole. Il me semble que je ne vous
parlerai pas sans laisser voir quelque chose de
l'amitié que je vous porte et du zèle ardent dont je
suis animé pour vos intérêts ; je serai heureux de
vous avoir montré jusqu'au dernier jour de l'année
les sentiments que vous m'inspirez ; et je n'aurai
pas pris une peine inutile, si le souvenir de mon
affection et de mes conseils reste mêlé pendant
quelque temps aux souvenirs que ce jour heureux
laissera dans vos esprits. Les hommes qui se sont
consacrés par une vocation raisonnée à l'éducation
de la jeunesse, sont nécessairement travaillés du
désir de faire passer dans les jeunes âmes les pen-
sées et les sentiments qui les animent eux-mêmes.
Tout ce que nous avons appris de meilleur, tout ce
que nous ont enseigné l'étude et l'expérience des
choses, nous voudrions l'avoir appris, non pour
nous seuls, mais aussi pour vous. C'est que nous
sommes spécialement chargés de représenter auprès
de vous les générations qui vous ont précédés et de
vous transmettre le fruit de leurs efforts et de leurs
conquêtes, comme des maîtres, dévoués aussi, nous
l'ont transmis à nous-mêmes, quand nous avions
votre âge. Nous aimons les maîtres en qui nous
avons reconnu une affection sincère pour notre âge
et un dévouement réel à nos intérêts ; nous respec-
tions leurs avis si nous n'avions pas toujours la force
de les suivre, et nous écoutions avec déférence les
paroles prononcées par eux avec cet accent de con-
viction et d'amitié qui ne part que du cœur.

Lois de moi, jeunes élèves, la pensée qu'on dit
être commune aux gens qui ont vécu, de préférer
les choses et le temps de leur jeunesse au temps et
aux choses de leur âge mûr. Non, je ne me ferai
pas, aux dépens du présent, l'avocat du passé.
Non-seulement je conviendrais que vous valez autant
que nous, mais je sais tout prêt à ajouter que vous
valez un peu mieux, quand je songe au progrès
continu qui s'accomplit sous nos yeux, et au
perfectionnement de l'éducation. Je veux croire que
vous avez un peu plus de sagesse et de maturité
que nous n'en montrions à votre âge ; et vous ne
serez point surpris si, loin de vous traiter en en-
fants, je veux appeler vos esprits, pendant quelques
instants, sur une question intéressante et grave.

Sans avoir le don de prophétie, il m'est bien
permis de penser que dans six semaines, la plupart
d'entre vous ne seront pas aussi joyeux qu'ils le
paraissent aujourd'hui. Ah ! c'est qu'alors vous ver-
rez venir le terme de ces jours de fête et de joie, et
que l'instant sera proche où il faudra dire adieu à
cette longue suite de plaisirs et rentrer au collège ;
vous vous demanderez alors s'il ne serait pas possible,
en restant chez soi, de s'instruire avec autant de
profit et plus de plaisir. C'est précisément à cette
préoccupation que je voudrais répondre. Je veux
vous dire pourquoi les vacances sont si courtes et
pourquoi le temps des études est si long, pourquoi
vos familles vous éloignent de leur sein.

Et d'abord, n'oubliez pas que lorsque vous avez

pour la première fois quitté la maison paternelle, la douleur n'a pas été grande pour vous seuls. C'est un triste sacrifice, en effet, particulièrement pour les mères, triste surtout quand la séparation est complète et qu'il faut perdre entièrement de vue cet enfant suivi avec une inquiète sollicitude. Comment livrer au rude vent de la vie (car le collège, c'est déjà le monde) ces tendres rejetons si heureusement conservés. Comment laisser altérer cet extérieur aimable, ces manières polies qu'on a eu tant de peine à former? Pourquoi enfin priver l'enfant de ce culte domestique, source abondante de sagesse, de douceur, de sympathie? Pourquoi? Parce que c'est un sacrifice nécessaire à la fois au progrès de l'instruction et à celui de l'éducation; parce que l'enseignement de la famille, en un mot, est souvent bien loin d'être propre à former des hommes. La première éducation elle-même n'a pas été assez ferme ni assez prévoyante; les parents, ainsi le veut la nature, ont agi plus souvent par tendresse que par réflexion.

Supposons pour un instant, si vous le voulez, que le collège n'existe pas; chacun de vous recevrait au milieu de sa famille les leçons nécessaires au développement de son intelligence et de son âme, et vous pensez que les jours n'en iraient pas plus mal. Eh bien! je prétends vous faire avouer à vous-mêmes, en empruntant à un grand écrivain, une parole devenue célèbre: que si le collège n'existait pas, il faudrait l'inventer. Je vous demande combien de pères auraient assez de loisirs pour se charger eux-mêmes d'instruire leurs enfants; et parmi le petit nombre de ceux qui en auraient le temps, ne pourrait-il pas s'en trouver qui n'en auraient ni la patience, ni la ferme volonté. Car si c'est une tâche difficile que d'instruire la jeunesse, on peut affirmer qu'elle est plus difficile encore pour un père de famille que pour un maître étranger. Sans parler des talents, de la science, de la pénétration et de l'adresse dont il faut faire preuve à chaque instant pour l'accomplissement d'une pareille tâche, n'est-il pas naturel de penser que cette juste mesure dans la douceur et la sévérité, sans laquelle il n'est possible ni de former le jugement, ni de cultiver avec fruit l'esprit des jeunes gens, manquerait souvent à l'éducation donnée dans la famille? Sans doute vous conviendrez volontiers, mes jeunes amis, qu'on n'a pas encore à votre âge l'amour sacré de la science, et la ferme volonté d'apprendre, et ce n'est même pas un reproche qu'il faille vous faire, puisque la nature le veut ainsi: les jeunes esprits sont comme un terrain fertile, mais rude et résistant, qui ne se prête pas aisément aux efforts du laboureur, et qu'il faut sillonner bien des fois avant d'y déposer avec confiance le germe fécondant. Aussi sommes-nous souvent réduits à vous imposer malgré vous les travaux les plus profitables, les plus indispensables études. Or, ni le temps, ni la patience pour cela ne suffisent, il faut encore une certaine fermeté, sans laquelle tous les efforts du maître échoueraient à chaque instant contre un naturel peu docile. Qui donc peut se flatter de déployer cette fermeté à l'égard de ses propres enfants? Qui peut se promettre d'être assez sévère s'il veut être aimé et assez aimé s'il veut être sévère? Qui ne craindrait avec raison d'user de l'effet de la voix paternelle dans les cent mille détails de l'enseignement et d'en compromettre l'autorité pour les grands objets?

Mais en supposant même ces deux choses inadmissibles: que tout père de famille eût assez de loisir et la fermeté nécessaire pour s'acquitter avec succès des fonctions d'instituteur, qui pourrait remplacer à lui seul tant de maîtres divers qu'ici vous écoutez à la fois? Les sciences, les lettres et les arts ont au collège leurs représentants et leurs organes distincts, et chacun de vos maîtres, par cela même qu'il se renferme dans un enseignement spécial, doit posséder à un degré supérieur les connaissances qu'il est chargé de vous transmettre. Quelle prodigieuse instruction ne faudrait-il pas à un père pour satisfaire à tant de besoins divers de vos esprits? Car c'est toute autre chose que de savoir assez pour son propre usage ou de savoir assez pour instruire les autres. Voilà pourquoi toutes les nations ont senti le besoin de créer dans leur sein un corps d'hommes dévoués, qui feraient leur unique étude de la science et des meilleurs moyens de l'enseigner, pour former des citoyens à l'Etat et des hommes à la société. Encore n'est-ce pas de l'instruction seule que l'on s'est préoccupé en organisant cette institution si nécessaire à l'avenir des peuples, et en créant les collèges. On a pensé que l'éducation même des âmes, c'est-à-dire le développement normal et complet des plus nobles facultés de l'homme, approcherait plus aisément, au moyen de la vie commune, de ce degré de perfection qu'il est permis d'atteindre dans ce monde.

Sans contredit, l'éducation domestique a des charmes et des avantages que rien ne remplace. Elle contribue à resserrer les liens de famille; elle permet de former chez les jeunes gens ces habitudes

d'égards et de politesse qui sont, pour ainsi dire, la civilisation de l'individu et donne déjà de la dignité à celui qui les a contractées. Dans la famille enfin, mille précautions sont prises tous les jours pour épargner à l'enfant les moindres contrariétés et les plus légères déceptions. Mais ces précautions mêmes, Messieurs, pourraient bien être un danger, car c'est une véritable imprudence de ne soumettre à aucune épreuve, celui auquel la vie, selon toute apparence, ne les épargnera guère. D'ailleurs, dans l'éducation domestique, la force d'âme et le courage et enfin toutes les qualités viriles se manifesteront-elles aussi facilement que si l'enfant est élevé au milieu de ses pareils? C'est là seulement que, par expérience, il connaîtra l'égalité; c'est là qu'il fera véritablement l'apprentissage de la vie; car il commence de bonne heure à vivre d'une vie d'homme, dans cette société d'hommes naissants qui, après s'être réunis dans les collèges, sont destinés à se retrouver dans le monde avec les mêmes facultés et les mêmes passions qu'ils manifestent ici. Dès le jeune âge, et sans qu'il s'en doute, l'enfant apprend insensiblement à connaître les hommes. Déjà il pénètre dans le cœur de ceux qui l'entourent, il apprécie leurs qualités, il aspire à surpasser ses égaux, à égaler ceux qui sont au-dessus de lui; et le même enfant qui, dans la maison paternelle, eût été, en dépit des meilleurs préceptes, ou trop content de lui-même, ou trop défiant de ses propres forces, acquiert aisément, en se comparant aux autres, la confiance ou la modestie qui lui manquent. Il acquiert surtout l'esprit de conduite, l'art de se mettre en équilibre avec ses pareils, de connaître jusqu'à quel point il faut leur imposer par sa fermeté, ou s'en faire aimer par sa complaisance, et il apprend à le servir sans se rendre leur esclave. Qu'on me dise si la famille sous tous ces points de vue divers pourrait remplacer le Collège? Trouve-t-on dans l'éducation domestique ce ressort si puissant de l'émulation (dont vient de vous parler si éloquemment un de vos maîtres), qui communique à la volonté une impulsion si vigoureuse et qui décuple les forces. L'émulation produit dans le monde des effets aussi salutaires que dans la vie de collège; elle est la mère des plus vastes entreprises et des plus nobles succès; il faut donc que l'enfant s'accoutume de bonne heure à en ressentir la féconde influence. Tel est le résultat de nos luttes amicales, image anticipée des luttes de la vie. Ici rien de mou ni d'efféminé; nous n'oublions jamais que, si nous avons reçu des enfants, nous devons rendre des hommes. Nous donnons à chacun de nos élèves de quoi se défendre dans les combats qu'il aura plus tard à soutenir, soit contre les hommes, soit contre les épreuves de la Providence; nous l'armons chevalier pour ces batailles, où il n'y va pas seulement du bonheur de la vie, mais souvent aussi de l'honneur; nous voulons, enfin, qu'en nous quittant, il entre dans la lice du monde avec une mâle assurance, et revêtu d'une armure solide et bien trempée.

Mais ce but si élevé, nous ne l'atteindrions pas, jeunes élèves, si notre sollicitude se bornait à vous communiquer les trésors de la science, et à vous parler de ce vernis plus ou moins brillant qui prend trop souvent dans le monde le nom d'éducation. Il est une science supérieure, la base fondamentale de tout enseignement, dont les prix vont vous être décernés au premier rang, sans laquelle l'instruction la plus profonde et la plus brillante éducation ne sont qu'une vaine apparence. Car l'homme n'est pas né seulement pour vivre avec les hommes. Nous n'avons pas à compter seulement, pour régler notre vie, avec les opinions, les coutumes et les lois humaines; dès ce monde-ci, nous avons sans cesse, pour ainsi dire, à compter avec Dieu lui-même; et entre toutes les leçons que nous donnons aux enfants qui nous sont confiés, les plus précieuses sont celles qui leur apprennent à connaître ce maître si doux et si puissant. C'est à l'ombre et sous la tutelle de la Religion que fleurissent chez nous les lettres et les arts. Tout notre enseignement relève de cette science divine, comme tout ce qui est humain relève de Dieu. Et c'est par là, Messieurs, que nous prétendons à l'honneur de former véritablement des hommes. Il n'est pas, en effet, de position dans la vie, si misérable qu'on la suppose, où la Religion n'apporte le baume divin et la suprême consolation; il n'en est pas de si éclatante, où le vrai bonheur ne manque, lorsque la religion est mise en oubli; et c'est à peine enfin s'il a le droit de s'appeler un homme, celui qui, méconnaissant à la fois son origine et sa fin, refuse l'hommage qu'il doit à chaque instant à son créateur.

J'exprime ici, Messieurs, mon opinion tout entière. Par l'inébranlable appui qu'elle nous offre dans le malheur, par le frein salutaire qu'elle oppose aux enivrements de la prospérité, par le juste sentiment qu'elle nous donne de nos droits et de nos devoirs, par la force presque surhumaine qu'elle communique à toutes les vertus sociales ou individuelles, par l'agrément dont elle pare et embellit

les relations des hommes entr'eux, la Religion est le véritable fondement des sociétés et la source toujours vive des consolations et des espérances humaines. On ne saurait donc trop tôt et avec trop de sollicitude enseigner aux jeunes hommes cette science admirable, la plus nécessaire de toutes, comme la plus douce et la plus certaine. Ici, à la vérité, l'éducation publique ne prétend pas l'emporter sur l'enseignement privé; mais, quoiqu'on puisse dire, même sur ce point, elle ne redoute pas la comparaison.

Je ne sais si je vous ai assez montré, jeunes élèves, l'utilité de l'éducation publique; je ne sais si je vous ai fait comprendre dans quel intérêt l'on vous prive de la vie de famille, et pourquoi vos parents eux-mêmes, faisant taire la voix de leur tendresse, se refusent volontairement le plaisir de vous garder près d'eux. Si vous n'étiez pas tout-à-fait convaincus, si vous pensiez être toujours en droit d'accuser le collège, j'aurais encore à vous présenter en sa faveur quelques circonstances atténuantes. Nous avons été élevés moins sévèrement que nos pères, et vous êtes élevés à votre tour moins sévèrement que nous. Vous avez des maîtres plus savants, un enseignement mieux organisé, une discipline moins rigoureuse. Les arts, qui sont un des plus grands charmes de la vie, ont pris une place plus considérable dans l'éducation, et y mêlent, dans une plus large mesure, le plaisir au travail. Grâce à la multiplicité des centres d'enseignement où se distribue la science, vous n'êtes plus, comme cela se voyait autrefois, à cinquante ou cent lieues de vos familles; car, s'il est juste qu'entre tous les établissements auxquels un père peut confier son fils, il choisisse le meilleur, il est naturel aussi qu'il préfère, toutes choses égales d'ailleurs, celui où l'enfant sera le moins éloigné de ceux qu'il aime. Rendez-nous encore la justice de dire que nous n'épargnons rien de ce que notre tâche comporte pour vous adoucir les rigueurs de l'absence. Vous n'êtes pas comme ces écoliers des temps passés, qui, pendant les dix années que durait leur initiation à la science, respiraient à peine une fois l'an l'air de la famille. Les portes du collège ne sont pas ces portes impitoyables dont parle le poète; et si vous les trouvez cruelles lorsque le jeudi soir elles se referment sur vous, avouez que lorsqu'elles s'ouvrent le matin, vous ne songez pas à les maudire. Si nous les tenons si sévèrement closes aux rumeurs du dehors, vous savez que c'est afin d'assurer à vos travaux le calme et le silence nécessaires à leur succès.

Cette année toutefois nous avons dérogé à nos vieilles habitudes. Obéissant avec joie à l'invitation qui nous a été faite par l'habile et bienveillant ministre à qui la jeunesse doit déjà tant de bienfaits, nous avons laissé pénétrer dans ces murs, dans l'asile de l'étude et de la paix, le bruit de la grande guerre qui s'accomplissait au nom de la justice et avec tant de gloire pour nos armes. Tandis que toute la nation attentive écoutait avec orgueil l'écho de nos canons victorieux, tandis que la France entière tressaillait d'enthousiasme à la nouvelle des nobles succès remportés par ses enfants, il ne convenait pas que vous seuls fussiez étrangers à ces grandes fêtes du pays. Vous êtes à un âge où le cœur commence à battre et s'éveille à l'appel de tous les beaux sentiments, et il eût été presque coupable de négliger une si favorable occasion d'exalter en vous l'amour de notre belle patrie. C'est un spectacle fait pour l'admiration de la postérité que celui d'un peuple le plus brave du monde et le plus habile à la guerre, et qui, assuré de réussir dans toutes les conquêtes qu'il lui plairait d'entreprendre, a su pourtant respecter autour de lui tous les droits, et garder son épée dans le fourreau jusqu'au jour où les cris d'un peuple en détresse ont ému ses entrailles et l'ont tiré de son glorieux repos. L'histoire dira que, sous le règne de Napoléon III, la France prit deux fois les armes, non par la soif des conquêtes, mais par l'amour désintéressé de la justice, et qu'avare du sang de ses enfants tant qu'il ne s'est agi que d'elle-même, elle l'a répandu sans mesure dès qu'elle a vu, près d'elle ou loin d'elle, des opprimés à défendre!

Soyez fiers, mes enfants, d'appartenir à cette noble patrie, aimez le collège qui vous prépare à la bien servir; ne regrettez pas ces années de votre jeunesse, pendant lesquelles vous travaillez à vous rendre dignes d'elle! appliquez-vous sans relâche; et que le spectacle des prodiges que viennent d'accomplir nos généreux compatriotes vous fasse redoubler d'efforts afin qu'un jour on puisse dire de vous que vous n'êtes pas inférieurs à vos aînés.

Enfin est venu le tour de M. le Sous-Préfet; il a parlé de l'emploi du temps. Sa parole vibrante et sympathique, que chaque année on est si heureux d'entendre, a impressionné tout l'auditoire. On lira avec bonheur cette trop courte allocution.

JEUNES ÉLÈVES,

Si je prends la parole après vos maîtres, ce n'est

pas pour chercher à lutter d'éloquence avec eux, — l'entreprise serait téméraire, — ni pour traiter un de ces sujets qui flattent les jeunes imaginations. Il ne faut pas demander des fleurs aux jardins où depuis longtemps elles ont cessé d'être cultivées; la Rhétorique me regarderait avec étonnement, peut-être même avec ironie, si, pénétrant dans son élégant domaine, j'essayais de vous parler son langage, et de lui cueillir ses fleurs pour vous en offrir un bouquet.

A chacun son style, comme sa tâche! le terrain des affaires publiques n'est pas de même nature que celui des belles lettres; la culture de l'un ne ressemble pas à la culture de l'autre; les produits sont différents. Heureux les hommes assez bien doués, et assez riches de connaissances pour pouvoir promener en même temps leur esprit à travers les prés émaillés de la littérature et dans le labyrinthe des lois! — Cette faculté n'a pas été donnée à celui qui vous parle, ou pour mieux dire, il n'a pas su, dans l'exercice des fonctions publiques, faire marcher de front l'étude de la science administrative, et celle des langues anciennes, de la philosophie et de l'histoire qui a occupé son enfance, et charmé sa jeunesse. Infidèle à ses premiers amis, il a regretté souvent le charme de leur compagnie; parfois, il essaie de renouer avec eux ses anciennes et douces relations; mais ses efforts sont impuissants pour réparer les torts d'un abandon trop prolongé. Ainsi, le vieil auteur qu'il interroge lui répond dans une langue qu'il ne comprend plus guère; pour lui l'Histoire est un livre auquel il manque de nombreux feuillets; le monde se résume dans un petit nombre d'États, la philosophie dans certaines formules, les mathématiques dans quelques règles usuelles.

Telle est, en peu de mots, mes amis, l'histoire de la plupart des hommes élevés comme vous dans les collèges. C'est afin d'empêcher qu'elle ne soit aussi la vôtre, que mon intérêt pour votre jeunesse me dicte quelques conseils, fruits de l'expérience.

Généralement, on rejette sur le Temps la faute du délaissement des études classiques. Éditeur responsable de la négligence et du mauvais vouloir, le Temps, c'est toujours lui que l'on accuse, quand on ne fait pas ce que l'on devrait faire. L'écolier paresseux répond au maître qui lui reproche de n'avoir pas rempli sa tâche: *Je n'ai pas eu le temps!* L'étudiant, tout entier à ses plaisirs, n'a pas non plus le temps d'écrire à sa famille. Le temps manque pour prier Dieu, pour s'acquitter de ses devoirs de chrétien; en un mot pour faire le bien; il ne manque jamais pour accomplir le mal.

Non, jeunes gens, ce n'est pas le temps qui nous fait défaut, c'est nous qui ne savons pas l'employer utilement.

Voyez cet enfant, votre camarade, qui, pendant la leçon du professeur, s'agite sur son banc, tourne la tête à droite puis à gauche, cause avec son voisin, pense à toute autre chose qu'à ce qui lui est enseigné: comme le temps lui paraît long pendant que la classe dure! Comme il lui semblerait rapide, au contraire, s'il voulait travailler!

Voyez ce jeune homme à peine libéré du collège! Examinez comment il occupe sa journée! Il se lève tard, se promène sans but et pour tuer le temps, selon son expression. Il va au café, au cercle, il joue, il fume. Pour ses plaisirs, les jours se suivent et se ressemblent; que n'en est-il de même, hélas, pour le travail! Un jour, cependant, un livre apparaît entre ses mains. Avec quelle avidité il en dévore les pages! Pauvre jeune homme, je t'avais calomnié en t'accusant de paresse. Non! ce n'est pas là ton défaut. L'attention que tu apportes à ta lecture me prouve que je t'avais méconnu. Pardonne-moi!... Mais, quel est donc l'auteur qui tient ton esprit ainsi enchaîné à son style enchanteur? Est-ce Virgile, Homère, Cicéron, Racine, Corneille ou Buffon? — Hélas! non. — Ce livre est un mauvais roman... Jeune homme, je te plains, si pour guérir ton âme et ton esprit malades tu n'as d'autre breuvage à leur donner que ce poison!

Les portraits que j'ai tracés ne sont heureusement pas les vôtres, jeunes élèves à qui nous allons décerner dans quelques instants le prix de votre assiduité au travail. Vous ne ressemblez en rien à cet enfant paresseux et dissipé qui mécontente ses maîtres. Vous ne ressemblerez pas davantage, après votre sortie du collège, à ce malheureux jeune homme qui, par une vie oisive et ses mauvais penchants, compromet son intelligence, son avenir, et l'avoir d'une famille dont il fait le désespoir. Vous emploierez le temps comme il doit être employé. Vous ne perdrez pas de vue qu'il en est du temps comme de l'argent, auquel on le compare souvent; que pour posséder il faut ménager, et que l'économie de l'un et de l'autre doit porter plutôt sur les fractions que sur les entiers, par la raison que les grosses pièces se défendent elles-mêmes, tandis que la menue monnaie a besoin de protection.

Dans votre pays, on sait bien être économe de ses richesses; sachez donc l'être également de votre temps. N'imites pas les jeunes gens qui s'imaginent

en avoir beaucoup devant eux et se plaisent à le gaspiller, semblables à ces fils de famille que la perspective d'une grande fortune excite à la prodigalité. Dans l'emploi que vous ferez de votre journée, ne donnez pas tout à l'un et rien aux autres; faites une part légitime à chacun et à chaque chose; d'abord la part de Dieu comme dans le gâteau des Rois: cette part, c'est la prière du matin et du soir; n'oubliez pas que l'hommage au Créateur est la plus stricte obligation de la créature.

Puis, tout en donnant à votre profession le temps qu'elle exige, réservez-en quelques parcelles pour les souvenirs de vos études, pour ces bons vieux auteurs que la légèreté et l'insouciance du jeune âge ne permettent pas d'apprécier à leur valeur, mais dans le commerce desquels on découvre plus tard un charme d'autant plus grand qu'il était moins soupçonné.

Ne dites pas: « le temps me manque! » Je ne vous croirai pas. Des hommes bien autrement occupés que vous ont su trouver le temps de cultiver les lettres et les sciences. César n'était pas seulement un grand capitaine; ses *Commentaires* vous ont prouvé qu'il fut aussi un historien distingué. Charlemagne estima comme un honneur pour lui-même d'être membre de l'Académie qu'il avait fondée dans son palais, et ne crut pas humilier son esprit, en composant une *Grammaire*, après ses *Capitulaires* et les livres *Carolins*. Napoléon I^{er}, le géant des batailles, le *Solon* des temps modernes, dont le code immortel sera un jour la loi du monde entier, Napoléon trouvait dans la lecture de *Plutarque* un délassement de ses glorieuses fatigues. Ces hommes illustres savaient employer leur temps dans la paix comme dans la guerre; aussi ont-ils légué à la postérité avec les monuments de leur gloire les chefs-d'œuvre de leur génie. *César! Charlemagne! Napoléon!* La jeunesse des Ecoles vous salue, car vous avez travaillé pour elle; elle rend justice à vos conquêtes, hommage à vos œuvres pacifiques; mais ne vous étonnez pas, si, dans ce moment, son admiration, éclatant en enthousiasme, à l'unisson de la France entière, se manifeste pour un autre que pour vous. Sur cette terre d'Italie où tous trois vous avez combattu victorieusement, un grand peuple gémissait sous le poids d'une injuste oppression. Tout-à-coup, un héros, Empereur, comme vous, entreprend de le délivrer. A la tête d'une armée de braves, il s'élançait, à pas de géants, au-devant de l'ennemi, le défait dans six batailles avec cette rapidité qui vous fit, ô César, écrire un jour au Sénat romain ces mots à jamais célèbres: *Veni, vidi, vici*, puis, généreux et magnanime, offre la paix à son adversaire, au moment où de nouveaux succès allaient jeter sur ses armes un nouvel éclat. Ce héros, grand par le cœur autant que par le génie, je n'ai pas besoin de le nommer. Du fond de vos vastes tombeaux, Empereurs des temps passés, en le voyant s'avancer, calme, le front ceint de lauriers, l'olivier à la main, vous avez reconnu *Napoléon III*, notre Empereur, votre égal....

Jeunes élèves, je reviens à vous. Les triomphes ne sont pas réservés qu'aux dominateurs du monde. Il en est d'aussi doux, quoique moins éclatants; les vôtres sont du nombre, et c'est à ceux-là que nous allons applaudir tout à l'heure. Dans cette journée, où, justement fiers et joyeux, vous venez demander à vos maîtres, à vos pères et aux magistrats de la cité, la récompense d'un temps bien employé, j'aurais dû, peut-être, m'abstenir de quelques paroles sévères qui me font ressembler aux insulteurs publics suivent les triomphateurs romains; mais je ne me repens pas de ma franchise. Les conseils ne sont jamais inutiles, et dans ce monde où la fortune se plaît à semer le revers à côté du succès, heureux les hommes, si élevés qu'ils soient, qui trouvent des amis *insulteurs* pour leur crier aux oreilles: Prenez garde! et souvenez-vous que la Roche Tarpéienne est près du Capitole!

NOMS DES LAURÉATS.

PRIX D'HONNEUR. — *Discours Français*. — A. Chudeau.
TABLEAU D'HONNEUR. — P. Bugnet, A. Madamet, A. Taillebois.

INSTRUCTION RELIGIEUSE. — *Première division*. — A. Madamet, P. Bugnet.

Deuxième division. — E. Bulleau, A. Bruneau.

Troisième division. — F. Bodin, A. Guillot.

Quatrième division (1^{re} section). — C. Chivert, A. Galbrun.

2^e Section. — R. Boissier, Ch. Majesté.

CLASSE DE LOGIQUE. — *Section des lettres*. — *Excellence du 1^{er} et du 2^e semestre*. — J. Sanzay.

Section des Sciences. — *Excellence*. — A. Madamet.

Dissertation française (Sections réunies). — A. Madamet.

Version latine (Sections réunies). — A. Madamet.

Sciences mathématiques (Section des Sciences). — A. Madamet.

Sciences physiques (Section des Sciences). — P. Bugnet.

CLASSE DE RHÉTORIQUE. — *Excellence* (Section des Lettres). — A. Chudeau.

Section des Sciences. — E. Dudouet.

Discours latin (Section des Lettres). — A. Chudeau.

Vers latins (Section des Lettres). — A. Chudeau.

Version latine (Sections réunies). — A. Chudeau.

Version grecque (Section des Lettres). — H. Jamet.

Histoire et géographie (Sections réunies). — A. Chudeau.

Histoire naturelle (Section des Lettres). — H. Jamet.

Récitation classique (Sections réunies). — A. Chudeau.

Langues vivantes (anglais). — A. Chudeau.

CLASSE DE SECONDE. — *Excellence* (Section des Lettres). — L. Gazeau.

Section des Sciences. — J. Bonnemère.

Version latine (Sections réunies). — L. Gazeau.

Version grecque (Section des Lettres). — L. Gazeau.

Narration latine (Section des Lettres). — L. Gazeau.

Vers latins (Section des Lettres). — F. Chéreau.

Histoire et Géographie (Sections réunies). — J. Bonnemère.

Cosmographie (Section des Lettres). — L. Gazeau.

Sciences Mathématiques (Sections des Sciences). — J. Bonnemère.

Sciences Physiques (Section des Sciences). — J. Bonnemère.

Récitation classique (Sections réunies). — F. Guillot.

Langues vivantes (anglais). — L. Gazeau. — (Allemand). — J. Bonnemère.

CLASSE DE TROISIÈME. — *Excellence* (Section des Lettres). — Ed. Jolly.

Section des Sciences. — A. Bourdon.

Version latine (Sections réunies). — Ed. Joly, A. Guillot.

Thème latin (Section des Lettres). — Ed. Joly.

Vers latins (Section des Lettres). — Ed. Joly.

Version grecque (Section des Lettres). — Ed. Joly.

Histoire et Géographie (Sections réunies). — A. Bourdon, G. Servain.

Géométrie et Physique (Section des Lettres). — Ed. Joly.

Mathématiques (Section des Sciences). — A. Bourdon.

Physique (Section des Sciences). — A. Bourdon.

Récitation classique (Sections réunies). — Ed. Joly, G. Servain.

Langues vivantes (anglais), A. Guillot. — (Allemand) Ed. Joly.

CLASSE DE QUATRIÈME (Excellence). — C. Ménier, R. Boissier.

Thème latin. — C. Ménier, R. Boissier.

Version latine. — C. Ménier, C. Majesté.

Version grecque. — C. Ménier, C. Majesté.

Histoire et Géographie. — C. Ménier, R. Boissier.

Arithmétique. — E. Bulleau, C. Ménier.

Récitation classique. — E. Proust, R. Boissier.

CLASSE DE CINQUIÈME (Excellence). — L. Oger, R. Vaquier.

Thème latin. — E. Courtois, L. Oger.

Version latine. — L. Oger, E. Courtois.

Version grecque. — L. Oger, A. Nicolas.

Grammaire française. — L. Oger, E. Courtois.

Histoire et Géographie. — E. Courtois, L. Oger.

Récitation classique. — L. Oger, R. Vaquier.

CLASSE DE SIXIÈME (Excellence). — A. Romieux, A. Taillebois.

Thème latin. — A. Romieux, A. Taillebois.

Version latine. — A. Romieux, E. Goujet.

Exercices grecs. — A. Romieux, A. Taillebois.

Grammaire française. — A. Romieux, A. Taillebois.

Histoire et Géographique. — A. Romieux, A. Taillebois.

Récitation classique. — L. Girard, A. Romieux.

CLASSE DE SEPTIÈME. — *Excellence*. — A. Gilbert, L. Ménard.

Thème latin. — A. Gilbert, L. Prévost.

Version latine. — A. Gilbert, P. Boudent.

Grammaire française. — A. Gilbert, L. Prévost.

Histoire et Géographie. — L. Prévost, A. Gilbert.

Calcul. — E. Rétiveau, A. Gilbert.

Récitation classique. — E. Rétiveau, P. Boudent.

CLASSE DE HUITIÈME. *Excellence*. — J. Picot, E. Coutard.

Exercices latins. — E. Coutard, J. Picot.

Grammaire française et Orthographe. — J. Picot, M. Peyrolles.

Histoire et Géographie. — J. Picot, M. Peyrolles.

Calcul. — E. Coutard, J. Picot.

Récitation et Lecture. — J. Picot, J. Girard.

ÉCRITURE. — *Première Division*. — A. Brault, A. Taillebois.

Deuxième Division. — G. Lucet, E. Rétiveau.

Troisième Division. — E. Coutard, R. Robin.

INSTRUCTION PRIMAIRE SPÉCIALE.

PREMIER COURS. — Division de la deuxième année. — *Excellence*. — L. Barrabant, E. Beslot.

Grammaire française. — E. Beslot, L. Duveau.

Narration française. — E. Beslot, L. Duveau.

Mathématiques usuelles. — A. Berthe, C. Pasquier.

Histoire et Géographie. — E. Beslot, L. Duveau.

Physique et Histoire naturelle. — E. Beslot, L. Duveau.

Écriture et Tenue des Livres. — C. Pasquier, L. Duveau.

Travaux graphiques. — A. Berthe, C. Gasnault.

Langue anglaise. — E. Beslot, A. Berthe.

Récitation classique. — E. Beslot, L. Duveau.

Division de la première année. — *Excellence*. — L. Pissot, F. Frenzer.

Langue française. — L. Pissot, A. Galbrun.

Narration française. — L. Pissot, A. Galbrun.

Mathématiques usuelles. — L. Pissot, C. Chivert.

Physique et Histoire naturelle. — Léon Pissot, F. Frenzer.

Écriture et Tenue des Livres. — F. Frenzer, A. Bruneau.
Travaux graphiques. — C. Montais, D. Montais.
Langue anglaise. — C. Montais, L. Pissot.
Récitation classique. — L. Pissot, F. Frenzer.
DEUXIÈME COURS. — Première Division. — *Excellence.*
 — E. Pinot, V. Neveu.
Grammaire française. — E. Pinot, J. Lorrain.
Histoire et Géographie. — E. Pinot, E. Pichard.
Lecture. — V. Neveu, J.-B. Coutanceau.
Arithmétique. — E. Pinot, E. Pichard.
Écriture. — E. Pinot, J. Letourneau.
Récitation classique. — J.-B. Coutanceau, E. Pinot.
 Deuxième division. — *Excellence.* — L. Pallu, A. Lecoq.
Grammaire française. — A. Martin, A. Coutelleau.
Histoire et Géographie. — A. Capretz, L. Pallu.
Lecture. — C. Latham, A. Coutelleau.
Arithmétique. — L. Pallu, J. Moulinier.
Écriture. — L. Pallu, P. Taveau.
Récitation classique. — A. Coutelleau, G. Borel.
TROISIÈME COURS. — *Excellence.* — A. Pinsard, A. Delalande.
Langue française. — A. Delaunay, E. Deville.
Histoire et Géographie. — A. Delaunay, A. Pinsard.
Calcul. — A. Delaunay, P. Bersoullé.
Écriture. — A. Delalande, A. Delaunay.
Récitation et Lecture. — A. Delaunay, L. Dupré.
DESSIN. — Première division. — C. Gasnault, E. Pichard.
 Deuxième division. — D. Montais, E. Bardou.
MUSIQUE VOCALE. — Première division. — E. Beslot, C. Gasnault.
 Deuxième division. — J. Lorrain, F. Bersoullé.
TÉMOIGNAGES DE SATISFACTION — Prix. — A. Bourdon, E. Joly, E. Bolleau, L. Oger, E. Courtois, R. Vacquier, A. Romieux, A. Gilbert, M. Baillergeau, E. Coutard, J. Picot, C. Pasquier, L. Pissot, A. Bardou, E. Pinot, G. Bures, A. Delaunay.
ESCRIME. — Première division. — E. Cousineau.
 Deuxième division. — A. Baillergeau.

Par décision de S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique et des cultes, et à l'occasion des victoires de l'armée d'Italie et la paix de Villafranca :
La rentrée des classes est fixée au lundi 10 octobre.
 La messe du Saint-Esprit sera célébrée le lendemain mardi, à 9 heures du matin, à la chapelle du Collège.

Dimanche soir, sur les 5 heures, un enfant de 11 ans s'est noyé au bas du quai de Limoges. Sur les instances de son camarade, paraît-il, il se serait jeté dans 3 mètres d'eau et aurait été entraîné par le courant sous un bateau à laver. Aucun nageur ne

s'est trouvé pour lui porter secours, et l'enfant a disparu. Après trois heures de recherches on a trouvé son cadavre.

La distribution des prix aux élèves de l'École chrétienne des Frères aura lieu le 11 août, à 2 heures, au lieu du 18.

La prochaine ouverture de la chasse donne un intérêt particulier à l'arrêt de la cour impériale de Pau (chambre correctionnelle), qui peut se résumer ainsi :

Le principe que le permis de chasse est personnel ne cesse d'être applicable qu'à l'égard des auxiliaires dont certains modes de chasse rendent le concours indispensable ;

Et ne peut être considéré comme simple auxiliaire celui qui, même sans arme, dirige des chiens lancés à la poursuite d'un lièvre, pendant qu'un autre chasseur se tient à l'affût.

VILLE DE SAUMUR.

FÊTE DU 15 AOUT 1859.

Nous, Maire de la ville de Saumur, chevalier de la Légion d'Honneur ;

Considérant que la solennité du 15 août est une fête nationale ;

Considérant en outre, que cette solennité a été, de tout temps, la fête de la ville de Saumur ;

Avons arrêté les dispositions suivantes :

Art. 1^{er}. — Un *Te Deum*, auquel assisteront les autorités civiles et militaires, sera chanté dans l'église Saint-Pierre.

Art. 2. — Des jeux gratuits et des danses, établis sur la Promenade, depuis 8 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, seront mis à la disposition du public.

Art. 3. — A 4 heures, le sieur Roussiot, de Paris, aéronaute du gouvernement, fera une ascension en ballon. L'aérostat sera orné de divers emblèmes symboliques à la gloire de l'Empereur et de l'armée d'Italie.

Art. 4. — Un feu d'artifice, à feux variés, terminé par un bouquet, sera tiré, à 8 heures du soir, sur le quai de Limoges, par M. Chastel, de Saumur.

Art. 5. — La Promenade de la Comédie sera illuminée en feux de couleur.

Art. 6. — Les habitants sont invités à décorer

leurs maisons de drapeaux tricolores, et à illuminer dans la soirée.

Art. 7. — Les Commissaires et Agents de police sont chargés, en ce qui les concerne, de surveiller l'exécution des présentes dispositions.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 4 août 1859.

Le Maire, RAGUIDEAU, adjoint.

Vu et approuvé :

Le Sous-Préfet, V^o O'NEILL DE TYRONE.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE.

Nous recommandons aux nombreux voyageurs qui parcourent en ce moment la Touraine de visiter les magasins de Bijouterie-Horlogerie, Orfèvrerie Bronzes d'art, etc., etc., de MM. Polti frères 7, rue Royale, à Tours. Cet établissement, l'un des plus beaux qui existent en France, rivalise, par ses nombreux assortiments, par la modicité de ses prix et par soixante-quinze années d'existence et le succès toujours croissant, avec les maisons les mieux posées de la capitale.

Prix fixe marqué en chiffres connus.

Marché de Saumur du 6 Aout.

Froment (hec. de 77 k.) 13 70	Graine de colza.	20 —
2 ^e qualité, de 74 k. 13 10	— de lin	22 —
Seigle 8 40	Amandes en coques (l'hectolitre)	50 —
Orgé 9 20	— cassées (50 k)	—
Avoine (entrée) 8 50	Vin rouge des Cot., compris le fût,	—
Fèves 12 —	— rouges 1 ^{er} choix 1858.	—
Pois blancs 28 —	— 2 ^e —	120 —
— rouges 24 —	— 3 ^e (a) —	100 —
Cire jaune (50 kil) 280 —	— de Chinou	80 —
Huile de noix ordin. 70 —	— de Bourgeil	120 —
— de chenevis 42 —	Vin blanc des Cot., 1 ^{re} qualité 1858	—
— de lin 47 —	— 2 ^e —	80 —
Paille hors barrière 28 66	— 3 ^e (a) —	55 —
Foin 50 46	— ordinaire	—
Luzeerne (droits com) 58 50		
Graine de trèfle 70 —		
— de luzeerne 52 —		

(a) Prix du commerce.

BOURSE DU 6 AOUT

3 p. 0/0 hausse 25 cent. — Ferme à 70 00

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Ferme à 97 25

BOURSE DU 8 AOUT.

3 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 70 00.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 97 25.

P. GODET, propriétaire-gérant

Etude de M^e SILVAIRE DESSUS, licencié en droit, avoué à Châtellerault, Grand'Rue, n^o 126.

VENTE

SUR SAISIE IMMOBILIÈRE,

Convertie en vente aux enchères devant notaire.

L'adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e GALLET, notaire à Châtellerault, commis à cet effet, le dimanche vingt-un août mil huit cent cinquante-neuf, à midi précis.

LOT UNIQUE.

Un morceau de terre, situé à Châtellerault (Vienne), rue de l'Abreuvoir, partie en jardin et partie en cour, renfermé de toutes parts de murs; au milieu de cette cour se trouve un corps de bâtiment nouvellement construit, composé de plusieurs appartements bas, hauts et grenier, servant d'habitation aux époux Casimir-Conge; entre cette maison et la porte d'entrée se trouve un angar nouvellement construit; au bout de la cour au jardin se trouve un autre corps de bâtiment dans lequel sont construits des fours servant à la fabrication d'oignons brûlés.

Sur la mise à prix de . . . 5,000 fr.

Ces immeubles ont été saisis sur M. Casimir, Joseph, négociant, et dame Louise-Irma Conge, son épouse, demeurant à Châtellerault.

Pour obtenir des renseignements, s'adresser :

1^o A M^e GALLET, notaire, dépositaire du cahier des charges;

2^o A M^e DESSUS, avoué, poursuivant;

3^o Et à M^e CHAUDONÉ, avoué, présent à la vente. (358)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE ROCHOUX.

Les créanciers de la faillite du sieur Pierre-Adrien-Léon Rochoux, horloger à Saumur, sont invités, conformément à l'article 537 du Code de commerce, à se présenter, le vendredi 12 courant, à huit heures du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic et de donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le greffier du tribunal de commerce, (360) THEODORE BUSSON.

D'un acte reçu par M^e Daterme, notaire à Saumur, soussigné, qui en a la minute, et son collègue, le trente-un juillet mil huit cent cinquante-neuf, enregistré à Saumur le premier août même année, folio 32, verso, case 8, par Touchard, qui a reçu cinq francs, décime cinquante centimes ;

Il appert : que M. Ambroise-Félix MICHAUD, tailleur, et la dame Marie-Anne RÉCLUS, son épouse, demeurant ensemble à Montreuil-Bellay, d'une part ;

Et M. François PANNEAU, majeur, garçon tailleur, demeurant même ville, d'autre part ;

Se sont associés entre eux pour faire le commerce de tailleur et d'ourbergistes.

Cette société a été contractée pour dix années consécutives, qui ont commencé le trente-un juillet mil huit cent cinquante-neuf.

La raison sociale est : *Michaud et Panneau*; la signature sociale portera ces mêmes noms; la dame Michaud et le sieur Panneau feront usage de la signature sociale, mais seulement pour les affaires de la société.

Extrait par M^e Daterme, notaire à Saumur, soussigné, de la minute dudit acte étant en sa possession.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

Le dimanche 28 août 1859, à l'heure de midi,

UNE MAISON,

Appartenant au sieur COMMEAU, couvreur,

Située à Saumur, rue de Bordeaux ou du Pont-Fouchard,

Consistant en salle à manger, salon et corridor au rez-de-chaussée; deux chambres à coucher au premier étage; deux chambres à coucher au second étage; deux greniers; cuisine, serbois, cave, petite cour, pompe et jardin; le tout joignant d'un côté la maison de M. Leffet, d'autre côté une autre maison appartenant audit sieur Commeau. (361)

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

VENTE DE MEUBLES

APRÈS DÉCÈS.

On fait savoir que, le mercredi 17 août 1859, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes, à la vente publique et aux enchères des meubles et effets mobiliers dépendant de la succession de M. BOUET, décédé curé d'Allonnes.

On vendra : Lits garnis, tables, chaises, fauteuils, buffet de salon, linge, batterie de cuisine, vin en bouteilles, cheval et voiture.

La vente se fera au bourg d'Allonnes, dans la maison où est décédé M. Bouet.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

M. SIMON, huissier, demande un principal CLERC. (355)

Etude de M^e GABEAU, notaire à Baugé.

A VENDRE

LA TERRE

DE PARCEILLAIS,

D'une contenance

De 440 hectares,

Située communes de Lassé et Pontigné, arrondissement de Baugé, Maine-et-Loire.

Cette terre, composée de six belles *MÉTAIRIES*, d'un ensemble parfait, est à une distance de 6 kilomètres de la ville de Baugé, est traversée par deux routes.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser audit M^e GABEAU, notaire. (363)

A VENRE

UN

GRAND JARDIN,

Situé à Saumur, faubourg de Nantilly, rue de la Grande-Gueule-du-Loup,

Consistant en bâtiments d'habitation, cour, plusieurs belles caves, trois jardins réunis en un seul tenant, ayant de très-beaux arbres fruitiers en rapport et un grand carré d'asperges; le tout contenant 71 ares.

S'adresser à M. FOURNÉE-CHEsNEAU, rue de Bordeaux, à Saumur. (364)

A VENDRE

DEUX MAISONS,

Sises levée d'Enceinte,

Occupées par M^{me} Consillan et M. Latham.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire.

M. MAUBERT, huissier à Saumur, demande un SECOND CLERC. (346)

Saumur, P.-M.-E. GODET, imp.